

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG  
n° 01.063

L'An Deux Mille Un, le 21 mai à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT Henri, 1er Adjoint.

**DATE DE CONVOCATION**

14 MAI 2001

**DATE D'AFFICHAGE**

14 MAI 2001

**ETAIENT PRESENTS** : MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. CHABANEAU, CARRIE, Adjoints

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, MM. FAVRE, GUIARD, Melle ISENDICK, Mmes JOLY, PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : M. MOST représenté par M. LE GUEUT  
M. BOISNARD représenté par Mme GEOFFROY  
M. BOURGEOIS représenté par Mme DOUMECQ  
Mme GRAMMATICO représentée par Mme LECOMTE  
Mlle LABEYRIE représentée par Mme MONTRON  
M. MERLE représenté par Mme JOLY  
Mlle TURPIN représentée par Mme DACOSTA

**ABSENTS-EXCUSES** : Néant

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 26  
Nombre de Votants : 33

Melle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET** : DEROGATION AU REPOS DOMINICAL

**VOTE** : 30 POUR  
2 ABSTENTIONS  
1 CONTRE

Conformément aux dispositions des articles L 221-8-1 et R 221-2-1 du Code du Travail, Monsieur le Préfet de Charente-Maritime a, par arrêté du 9 mars 2001, inscrit la Ville de Royan sur la liste des communes touristiques ou thermales en matière de dérogations au repos dominical.

Cette procédure permet à Monsieur le Préfet d'accorder des dérogations à caractère temporaire à tout établissement qui en fait la demande et ayant pour activité principale la vente au détail de biens ou de services destinés à faciliter l'accueil du public ou ses activités de détente ou de loisirs d'ordre sportif, récréatif ou culturel.

Par courrier des 26 et 27 avril 2001, la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de la Charente-Maritime a sollicité l'avis du Conseil Municipal sur les demandes de dérogations au repos dominical présentées par :

- . LA SCALA AUTOMOBILES SA en date du 26 avril 2001
- . CASA FRANCE SA en date du 27 avril 2001
- . LA COMPAGNIE DES PETITS en date du 27 avril 2001
- . L'HOMME CHIC en date du 27 avril 2001
- . CACHE-CACHE en date du 27 avril 2001
- . SARL MARREBA - ETAM LINGERIE en date du 26 avril 2001
- . SARL VETIBAR BOUTIQUE MONSIEUR en date du 26 avril 2001

En outre, la Ville a été saisie directement par les établissements suivants :

- . CELINE B, en date du 10 mai 2001
- . JESSIKA, en date du 10 mai 2001
- . BIJOUTERIE PAUL HERBERT en date du 17 avril 2001
- . P'TIT DEJ SARL, en date du 25 avril 2001
- . ETS JUGLAS PIERRE, en date du 12 avril 2001
- . SARL GALLAND VALERI, en date du 13 avril 2001
- . MONGRAND ELECTRONIQUE, en date du 14 avril 2001
- . CHAUSSURES BACLE - ERAM, en date du 12 avril 2001
- . SPORT TENDANCE, en date du 13 avril 2001
- . PARFUMERIE BEAUTE ACTUELLE, en date du 13 avril 2001
- . CORDOUAN, en date du 11 avril 2001
- . KODAK EXPRESS - RAPID'PHOTO LAB, en date du 12 avril 2001
- . JEAN PHILIPPE "VOTRE JARDIN", en date du 30 Avril 2001
- . ANNE DE ROYAN, en date du 30 Avril 2001
- . OPTIQUE PAULET, en date du 30 Avril 2001
- . VETEMENTS DELETRE, en date du 30 Avril 2001
- . LE PACHA, en date du 30 Avril 2001
- . LES CAVES DU CENTRE, en date du 30 Avril 2001
- . L'ANGELIQUE, en date du 30 Avril 2001
- . MAGALI COIFFURE, en date du 30 Avril 2001
- . RESTAURANT L'ANJOU, en date du 30 Avril 2001
- . ELECTRICITE GENERALE DUPUY, en date du 30 Avril 2001
- . FLORENCE MAROQUINERIE, en date du 30 Avril 2001

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Vu la demande présentée par la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
- Vu l'avis de la Commission du Commerce
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'émettre un avis favorable à l'ouverture à l'année, les dimanches et jours fériés, des établissements susvisés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 23 mai 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,

H. THOMAS